
Parent, beau-parent : quelle responsabilité, quelles obligations vis-à-vis d'un enfant ?

Le 28 mars 2019



La Chambre des Notaires de Paris organise une conférence publique le **jeudi 28 mars 2019** à 18h30 sur le thème "**Parent, beau-parent : quelle responsabilité, quelles obligations vis-à-vis d'un enfant ?**"

Cette conférence sera tenue par un notaire qui répondra à son issue aux questions de la salle.

Accueil du public à partir de 18h30 à la Chambre des Notaires de Paris (12 avenue Victoria - 75 001 Paris)

Chambre des Notaires de Paris, 12 avenue Victoria - 75 001 Paris

Retrouvez ici les conférences passées